

Définition

Le PAD est un genre écrit qui permet d'informer et/ou d'instruire en transmettant – dans une forme généralement accessible à des non-spécialistes du domaine – des savoirs avérés portant sur un domaine/un objet de l'activité humaine ou un aspect/un phénomène de la nature. Il se distingue d'autres textes documentaires par sa grandeur, sa visibilité et la possibilité d'être placé à des endroits choisis, se donnant ainsi à voir au public.

Visée

Transmettre dans une forme accessible des savoirs avérés portant sur un domaine de l'activité humaine ou un aspect/un phénomène de la nature.

Situation de communication

Émetteur/émettrice, parfois anonyme, présentant des savoirs/des informations pour lesquels il/elle se porte garant-e de la véracité.
Destinataires non spécialistes du domaine, invité-es à acquérir des connaissances à propos de l'objet traité sur le panneau.

Réalisation matérielle

Document présenté sur un support de (relativement) grande dimension permettant de bien rendre visibles et mettre en évidence les contenus communiqués.
Caractère composite du panneau, qui articule du texte et, selon les cas, des images (dessins, photos), des graphiques, des schémas, etc.
Mise en forme des diverses composantes du document (placement, typographie, aspect visuel...) attrayante et adaptée aux destinataires.
Le PAD fait souvent partie d'un ensemble de panneaux traitant divers aspects du domaine envisagé et formant alors une exposition ou un parcours (en forêt par exemple).

Contenu

Connaissances de diverses natures (explications, descriptions, définitions, etc.), reconnues comme vraies et couvrant divers aspects considérés comme caractéristiques de l'objet traité/du domaine de savoir.
Le contenu peut être véhiculé par du texte, des éléments visuels ou, le plus souvent, une conjonction des deux.

Structure

Document composite mêlant généralement des contenus textuels et des illustrations pouvant consister en des images (dessins, photos), des schémas, des graphiques, etc.
Le PAD suppose généralement une lecture non linéaire.
Contenus organisés sous forme de blocs de trois types : blocs textuels, blocs visuels et blocs mixtes.
Les blocs sont mis en évidence au moyen de titres ou d'autres moyens graphiques (encadrés, typographie).
Importance de la mise en espace des blocs et de la typographie afin de rendre le panneau à la fois visible, compréhensible et attrayant.

Textualisation

Énoncés descriptifs et explicatifs, parfois énumératifs (listes de caractéristiques, d'actions, de dates, de buts, etc.)
Discrétion, voire absence de marques énonciatives renvoyant à l'émetteur/émettrice.
Définitions et reformulations (pour les termes techniques, perçus comme difficiles).
Titres et légendes pour les différents blocs composant le panneau.
Phrases plutôt brèves et de structure simple.

Langue

Temps du discours, en particulier le présent (de vérité générale).
Vocabulaire précis, technique, relevant du champ lexical de l'objet traité.
Constructions particulières dans les titres et légendes (phrases averbales, infinitives, syntagmes nominaux et nominalisations, etc.).

Principes communicatifs

Les connaissances et informations sont supposées être vraies.
Compréhensibilité/ accessibilité/ attractivité pour les destinataires visé-es.